

FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Durée : 16 heures

I. LE SAUVETAGE-SECOURISME DU TRAVAIL

Conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter, secourir.

II. RECHERCHER LES RISQUES PERSISTANTS POUR PROTEGER

- Savoir reconnaître, sans s'exposer soi-même, les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.
- Etre capable de supprimer ou d'isoler le risque ou de soustraire la victime au risque sans s'exposer soi-même.

III. EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER

- Apprendre à examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir,
- Dans le cas où il y a plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre,
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise,
- Organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident, le plus près possible de la victime.

IV. SECOURIR

- Etre à même d'effectuer l'action appropriée à l'état de la victime.

V. SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

- à la profession,
- à l'entreprise

Conduites particulières à tenir

- face à certains types de saignements abondants,
- face à un malaise.

Méthodes pédagogiques

La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant l'occasion de l'apprentissage des gestes.